

Grande noirceur ?

Alexandre Turgeon, candidat au doctorat en histoire à l'Université Laval, avec la collaboration de Raphaël Gani, étudiant à la maîtrise en histoire à l'Université Laval

Alors que la grève étudiante perdure et s'envenime, notamment avec l'adoption de la loi 78, nombreux sont les commentateurs à y aller de comparaisons entre Jean Charest et Maurice Duplessis, entre aujourd'hui et la Grande Noirceur. La loi spéciale n'était encore qu'une rumeur que Gabriel Nadeau-Dubois, le porte-parole bien connu de la CLASSE, anticipait déjà un « retour au temps de Duplessis ». Josée Legault, chroniqueuse politique au journal *Voir*, n'est pas en reste. Elle s'en donne même à cœur joie. Un brin ironique, elle demandait le 16 mai 2012 si l'on verrait un « sourire s'esquisse[r] sur la photo de M. Duplessis dans le couloir du bureau du premier ministre ». Du même souffle, elle considère que le projet de loi 78 « devrait être renommé la Loi Duplessis-Charest », rien de moins ! Une utilisatrice de Twitter, comme tant d'autres, tire pour sa part un trait définitif sur notre époque : « La grande noirceur, part II ».

Revenant sur la loi 78, Pierre Trudel, professeur de droit à l'Université de Montréal, soutient qu'une « telle loi rédigée dans un langage rappelant la législation duplessiste sera certainement contestée comme étant incompatible avec la liberté d'association ». En quoi cela rappelle-t-il la législation duplessiste ? Pierre Trudel reste muet sur la chose. Il est inutile en fait de le préciser. Dans son cas, comme dans celui des autres, en donnant le seul nom de Duplessis, tout est dit ! Bien d'autres abondent dans le même sens au sein des médias sociaux, sur Twitter en particulier. À les entendre, à les lire, le Québec serait de nouveau plongé dans la Grande Noirceur où la figure de Jean Charest remplacerait celle, longtemps honnie, de Maurice Duplessis.

À ce sujet, il importe de rappeler que la Grande Noirceur est un mythe, une caricature du Québec d'avant la Révolution tranquille, d'avant les années 1960. Par mythe, je n'entends pas que tout soit faux, bien au contraire. Un mythe se fonde, se base tout à la fois sur le vrai et le faux, sur le factuel comme sur le fictif, comme le disent chacun à leur manière les historiens Gérard Bouchard et Jocelyn Létourneau. Prétendre que la Grande Noirceur est un mythe ne revient pas à dire que rien n'était noir, ni que tout était blanc, bien au contraire. C'est bien pour cela que je considère que la Grande Noirceur est en fait une caricature. Le propre d'une caricature, rappelons-le, est de déformer une réalité, une situation, un personnage – une époque, aussi. Ce ne sont certes pas toutes les caricatures qui font rire, il va sans dire, et dans son genre, la Grande Noirceur n'est en rien comique.

Ce mythe de la Grande Noirceur, il a notamment pu prendre forme par la caricature. Celle du caricaturiste Robert La Palme en particulier, lui qui a sévi au sein des journaux *Le Canada* et *Le Devoir*, farouchement opposés à Maurice Duplessis. On lui doit ainsi la formule légendaire et iconique du « Toé, tais-toé ! », que le premier ministre n'a jamais prononcée. Mais Robert La Palme ne fut pas le seul à verser dans la caricature, loin de là ! Que dire d'André Laurendeau et de son éditorial sur la théorie du roi nègre ? Ou encore de la Loi du cadenas, véritable symbole de la Grande Noirceur alors que cette législation n'a pas eu l'importance qu'on lui accorde, aujourd'hui ? C'est ainsi, en accumulant ces éléments, en omettant, en négligeant de départager le vrai du faux que le mythe de la Grande Noirceur a pu s'imposer dans l'imaginaire collectif.

C'est le même phénomène qui semble se répéter aujourd'hui avec Jean Charest, où le vrai et le faux se nouent et se rencontrent dans une caricature typique du 21^e siècle. Ces commentateurs, qu'ils soient connus ou inconnus, versent dans la caricature lorsqu'ils comparent Jean Charest à Maurice Duplessis, la situation actuelle à la Grande Noirceur. L'utilisation massive de Twitter pour commenter le conflit étudiant – avec son #ggi, pour « grève générale illimitée » – encourage cette caricature. Alors que les tweets sont limités à seulement 140 caractères, comment livrer une pensée claire, raisonnée et sans raccourcis ? À tous coups ? C'est, somme toute, impossible. D'où le recours fréquent à la caricature pour faire valoir son propos en pareilles circonstances.

Hier, le mythe de la Grande Noirceur duplessiste a pu prendre son élan grâce à des entrepreneurs mémoriels qu'ont été les Robert La Palme, André Laurendeau et autres. Aujourd'hui, la Grande Noirceur charestienne se met en branle avec les contributions des Josée Legault, Pierre Trudel, Gabriel Nadeau-Dubois et autres. Le point commun à tout un chacun ? C'est qu'ils partent de l'idée que la Grande Noirceur est non pas un mythe, mais un fait avéré, une réalité immuable, un point de référence valable. Ce faisant, une caricature – la Grande Noirceur duplessiste – en alimente une autre – la Grande Noirceur charestienne.

Il ne s'agit pas, ici, de se prononcer à savoir si Jean Charest est le pire premier ministre de l'histoire du Québec, où si nous traversons bel et bien une époque de Grande Noirceur. À vrai dire, il est bien trop tôt, quelques jours à peine après l'adoption de la loi 78, pour s'exprimer là-dessus, dans un sens comme dans l'autre. On ne saurait convoquer si hâtivement le tribunal implacable de l'Histoire. Laissons plutôt aux historiens de demain le soin de se prononcer sur ces questions, avec tout le recul nécessaire pour ce faire. Cela ne peut être que bénéfique. C'est d'ailleurs avec du recul que des historiens comme Éric Bédard, Lucia Ferretti et bien d'autres en ont appelé à nuancer la Grande Noirceur duplessiste, depuis un certain temps déjà.

Or, une nouvelle Grande Noirceur semble prendre forme dans les médias sociaux, dans les discours. Cette Grande Noirceur charestienne qui émerge, si elle se fixe de manière durable dans l'imaginaire collectif, il se pourrait fort bien que nous soyons longtemps pris avec. Au même titre que nous restons empêtrés, encore aujourd'hui, dans la Grande Noirceur duplessiste dont nous ne pouvons nous défaire. Est-ce pour le meilleur, ou pour le pire ? Sur ce point, je laisse à chacun le soin de trancher. Soyons seulement vigilants face au pouvoir et à la persistance de la caricature dans l'écriture de l'histoire.